

DEC162745DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Nicolas CASTOLDI, Délégué général à la valorisation, conseiller juridique du président

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° DEC152290DAJ portant nomination de M. Nicolas Castoldi aux fonctions de délégué général à la valorisation, conseiller juridique du président ;

Vu la décision n° DEC152291DAJ portant délégation de signature à M. Nicolas Castoldi, délégué général à la valorisation, conseiller juridique du président ;

Vu le projet d'accord-cadre de collaboration de recherche entre le CNRS et SOLVAY S.A.;

DECIDE :

Art. 1 – Délégation est donnée à M. Nicolas Castoldi, délégué général à la valorisation, conseiller juridique du président, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'accord-cadre de collaboration de recherche entre SOLVAY S.A. et le CNRS.

Art. 2 – La présente décision sera publiée au *bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 8 décembre 2016

Alain FUCHS